



“ Nouvelle place du village : c'est parti ! ”

Vous l'attendiez ? Le chantier de l'aménagement de la place du village (devant la salle des fêtes) est relancé et débutera le lundi 25 octobre prochain, pendant les congés scolaires de la Toussaint.

Conscients de la gêne que ce chantier va occasionner pour les riverains, les scolaires et pour les utilisateurs de la salle des fêtes, un travail de réflexion a été mené avec l'architecte paysagiste afin de minimiser au maximum ces inconvénients. L'accès à la salle des fêtes sera maintenu pour les piétons, par contre tout véhicule sera interdit.

Ce projet a été mené en concertation avec les enseignants, les habitants, les élus et l'architecte. Il devrait se terminer fin février 2022. Sous l'impulsion de Guy Moreno à la mandature précédente, nous avons voulu créer un lieu de vie agréable alliant détente, jeux, espaces verts, parking, avec la possibilité d'organiser une manifestation ou un repas en plein air ou bien de faire du sport et des jeux pour les scolaires.

Le projet final représente un montant total de 261.304,62 euros HT, subventionné par le Département de la Gironde pour un montant de 125.200 € et par l'État à hauteur de 85.482,17 €. Le reste à charge pour la commune s'élève à 50.622,45 euros.

Benoît Dupont.

Dans ce numéro :

- La nouvelle place du village
- Le chantier de l'habitat partagé
- Nouveau sens de circulation





“ La nouvelle place du village en images . ”

Le parvis de la place composé de larges emmarchements plantés, constitue le point fort de ce projet.



Cet espace offrira un lieu de détente, de rencontre, ouvert sur la place et visible depuis le Chemin de l'Eglise. Les arbres plantés et les massifs de vivaces permettront de rompre l'ambiance minérale du parking. Le revêtement en stabilisé calcaire correspondra à l'image des bourgs comme Lestiac. Ce sera un espace qui pourra être facilement investi pour des événements.



La seconde partie du parking, utilisée ponctuellement, sera réalisée en terre-pierre. Cela permettra de créer une ambiance plus végétale et de faire le lien avec les jardins. Cet espace pourra avoir plusieurs utilisations en dehors du parking : terrain de sport pour les enfants, boulo-drome sur le revêtement calcaire.



Le parvis de la salle des fêtes sera agrandi pour créer un lieu de rencontre, il sera installé un banc et de l'éclairage pour profiter des espaces extérieurs le soir.



L'aire de jeux sera enherbée et plantée d'arbres fleuris. Cela permettra tout d'abord de rendre l'espace plus agréable en créant une ambiance de jardin, mais aussi de s'inscrire dans les principes de la gestion différenciée, en limitant le désertage qu'imposent les surfaces minérales. Des arbres seront plantés pour apporter de l'ombre et créer un décor végétal changeant au fil des saisons.

“ Budget participatif : un projet à l'étude pour les fans de glisse. ”



Dans le numéro de juin de votre Lestiac Infos, nous vous avons incité à participer à la vie de la commune en nous soumettant vos idées pour améliorer son cadre de vie, favoriser le vivre ensemble, la solidarité, la protection de l'environnement, la culture, le sport ou les préservation et mise en valeur du patrimoine. Pour cette première édition de ce budget participatif (doté de 3 000 euros), nous n'avons reçu qu'un seul projet. C'est un début timide mais un début tout de même.

La proposition émane de Baptiste, 13 ans (Bravo à lui !). Il souhaite une zone dans le village pour les fans de glisse (skate, trottinette, roller).

Il ne s'agit pas de créer un skate-parc mais d'équiper un endroit du village avec un ou des modules pour faire des figures.

Aidé de son papa, Baptiste a déjà repéré une entreprise qui propose une mini-rampe en bois ou des bancs de saut. Le 30 septembre dernier, nous sommes allés en repérage près du city-stade pour trouver un emplacement pouvant accueillir ce ou ces équipements.

Reste maintenant à la commune et à sa commission Vie associative et culturelle à s'emparer du projet et à chercher un fournisseur capable de proposer du matériel de qualité, sécurisé, et, si possible, dans la limite financière fixée pour notre budget participatif.

Le projet ne sera pas soumis au vote des habitants comme prévu, puisqu'il est le seul.

Sabine Andrieu



“ Ce qui a changé à l'école . ”



La rentrée 2021 a été marquée par le retour de la classe de CP dans la commune.

Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal), avait redistribué les niveaux et les enfants de cours préparatoire étaient scolarisés, avec les maternelles, à Paillet ces dernières années.

La fermeture d'une classe à Paillet a contraint à une réorganisation.

Notre école Jean-Duboué accueille à ce jour, une centaine d'élèves répartis en quatre classes :

> Classe de CP-CE1
Enseignante : Pauline Aimé

> Classe de CE1-CE2
Enseignante : Sophie Arroyo

> Classe de CE2-CM1
Enseignant : Lionel Lecamp

> Classe de CM2
Enseignant : François-Régis Alain que supplée Mme Guylène Quesada le jour de décharge de direction.

Parmi ces élèves, environ 85 déjeunent à la cantine.

Lola Robin vient compléter, cette année, l'équipe des employés municipaux pour encadrer les enfants durant le temps de garderie et de demi-pension, elle assure également le nettoyage du réfectoire ainsi que la classe de M. Lecamp et les locaux de la garderie.

Cécile Fabre





“ Un trophée pour l'Habitat Partagé. ”



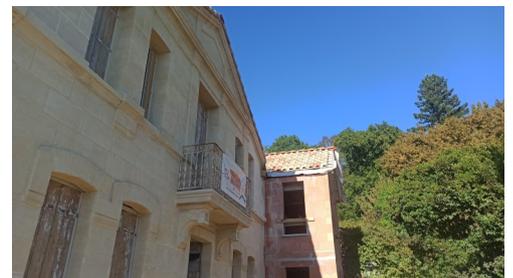
Au 81ème congrès de l'Union sociale pour l'habitat, fin septembre à Bordeaux, le maire Daniel Bouchet s'est vu remettre le trophée Fabriqu'Coeur d'habitat * pour notre projet d'habitat partagé, mené avec l'association Habitat des possibles.

Côté travaux, après la "première pierre", posée en février dernier, le chantier progresse en dépit des difficultés inhérentes au contexte sanitaire, comme la pénurie des matériaux. L'ancien bâtiment qu'occupait l'ex-communauté de communes de l'Artolie, est à présent mis hors d'eau.

Il sera transformé en 8 appartements privatifs pour retraités et des pièces de vie commune, qui occuperont la moitié des 445 m2 de surface habitable prévue. La livraison de cette maison de l'Artolie (c'est son nom) est annoncée pour le premier semestre 2022.



Vue arrière du bâtiment



Façade côté rue



* Cette opération du département de la Gironde permet d'expérimenter des projets de logements sociaux, innovants et responsables.

“ Végétaux et voie publique : quand faut-il tailler ? . ”



Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

> Pourquoi ?

- ne pas gêner le passage des piétons ;
- ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

> Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?

La responsabilité du propriétaire riverain

peut être engagée si un accident survient. Le maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Bruno Colinet

“ Nouveau sens de circulation. ”

Le blocage de la circulation occasionné par le passage du bus scolaire incite les parents à prendre le chemin de l'église à contre-sens dans sa partie entre le carrefour près de l'Atelier Mariane et la place Victor Hugo. Le conseil municipal a donc décidé de réorganiser la circulation afin de la rendre plus sûre.

Désormais, dès la mise en place de la signalisation :

> La partie de route entre le carrefour près de l'Atelier Mariane et la place Victor Hugo deviendra à double-sens.

> Création d'un stop chemin du Chêne de la Liberté en remontant de la RD10 vers le chemin du Terrey.

> le stationnement à l'angle du carrefour en remontant vers le chemin du Terrey sera interdit (zébra au sol).

> à partir du n°17 le chemin de l'église restera à sens unique (sauf vélos).

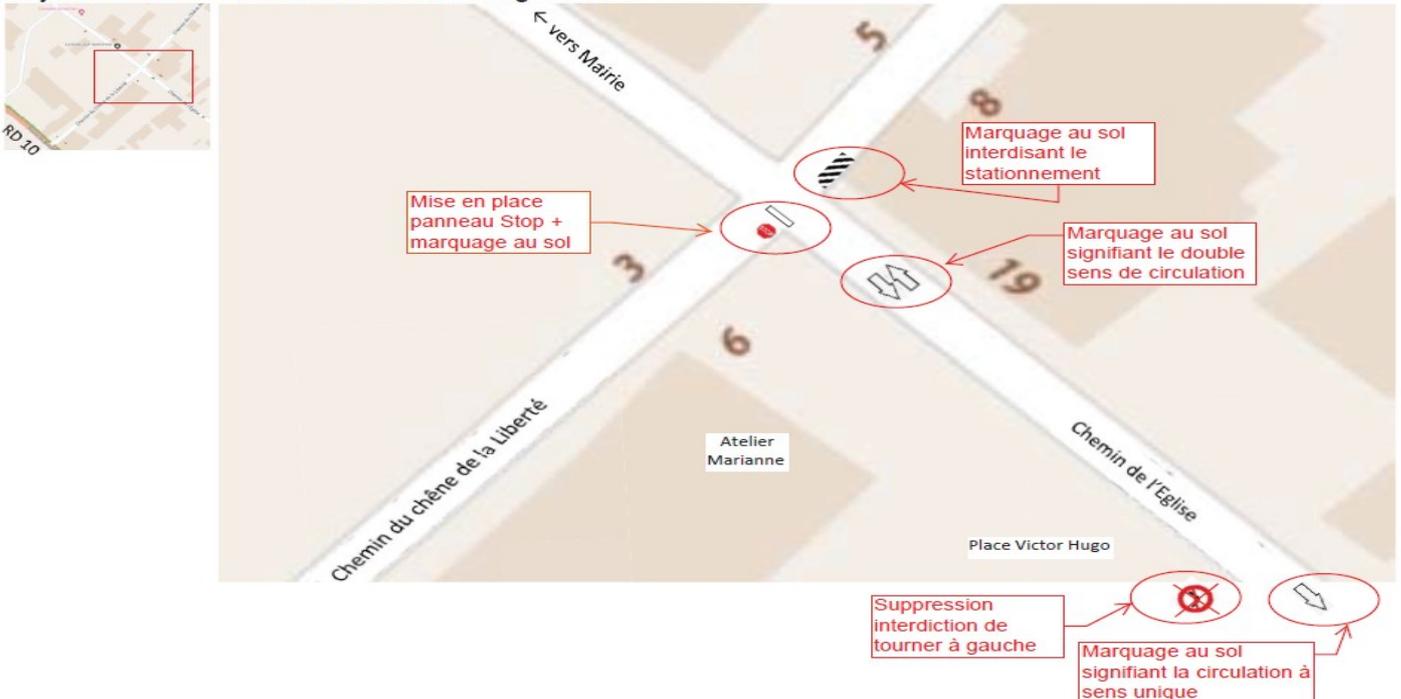
Toujours dans un souci de sécurisation, la limitation à 30 km/h sera prolongée sur tout le chemin du Terrey et une interdiction de circulation aux poids lourds depuis la route de Capian D119 sera mise en place par la commune de Langoiran à l'entrée du chemin de Bertaux.



Ces signalisations seront mises en place prochainement, la gendarmerie veillera au respect de ces nouvelles règles.

Pierre Guénant

Projet de modification de la circulation et de la signalisation



“ Cimetière : attention à l'expiration des concessions ! ”

Une concession temporaire arrivée à échéance doit être renouvelée par le concessionnaire ou ses ayants-droits, dans les deux ans suivant la date de fin de concession. Sinon elle est reprise par la commune, et ce, dans le respect dû aux défunts. Les ossements seront alors placés dans l'ossuaire communal.

Nous comptons à ce jour une vingtaine de concessions non renouvelées depuis plus de 10 ans.

Pour vous aider, la commune a matérialisé les concessions expirées en posant sur les emplacements concernés une plaquette d'information. Merci de contacter la mairie à ce sujet si cette situation concerne un caveau ou une tombe de votre famille.

Sylvie Poiraud





“ Recensement : la commune recrute. ”

La commune de Lestiac-sur-Garonne organise le recensement de la population en partenariat avec l'INSEE entre le 2 janvier et le 19 février 2022 et recherche pour cette période son agent recenseur. Les horaires sont estimés à 20 heures hebdomadaires mais aménageables en fonction des situations personnelles et des accords négociés avec le coordinateur communal (qui est notre secrétaire de mairie, Mme Poiraud).

Quelles sont les missions attendues?

- > Se former aux concepts et aux règles du recensement ;
- > Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordinateur ;
- > Déposer les questionnaires, proposer et favoriser la démarche Internet en réponse, ou retirer ces questionnaires dans les délais impartis ;
- > Rendre compte périodiquement de l'avancement de son travail et restituer les questionnaires renseignés ;
- > Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Le poste est ouvert à toute personne ayant un niveau d'études suffisant pour assimiler les règles du recensement, et disposant d'une aisance informatique, d'un véhicule personnel et d'un téléphone portable.

Des aptitudes sont requises:

- > Grande disponibilité au quotidien y compris le samedi, ainsi qu'une large amplitude dans les horaires ;
- > Capacité à dialoguer pour impliquer les habitants ;
- > Neutralité et discrétion pour respecter la confidentialité des informations recueillies ;
- > Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais.
- > Connaissance impérative du territoire.

Avant la prise du poste, il faut prévoir au début du mois de janvier 2022, un temps de formation préalable sur 2 demi-journées, ainsi que le temps nécessaire à la reconnaissance de son secteur.

Il s'agit d'un contrat d'agent vacataire, avec rémunération en fonction du nombre de questionnaires de logement à recenser + un forfait couvrant les frais liés aux séances de formation.

Renseignements : Sylvie POIRAUD,
coordinateur communal
Courriel : mairie-lestiac@wanadoo.fr
ou tel. 05 56 72 32 34

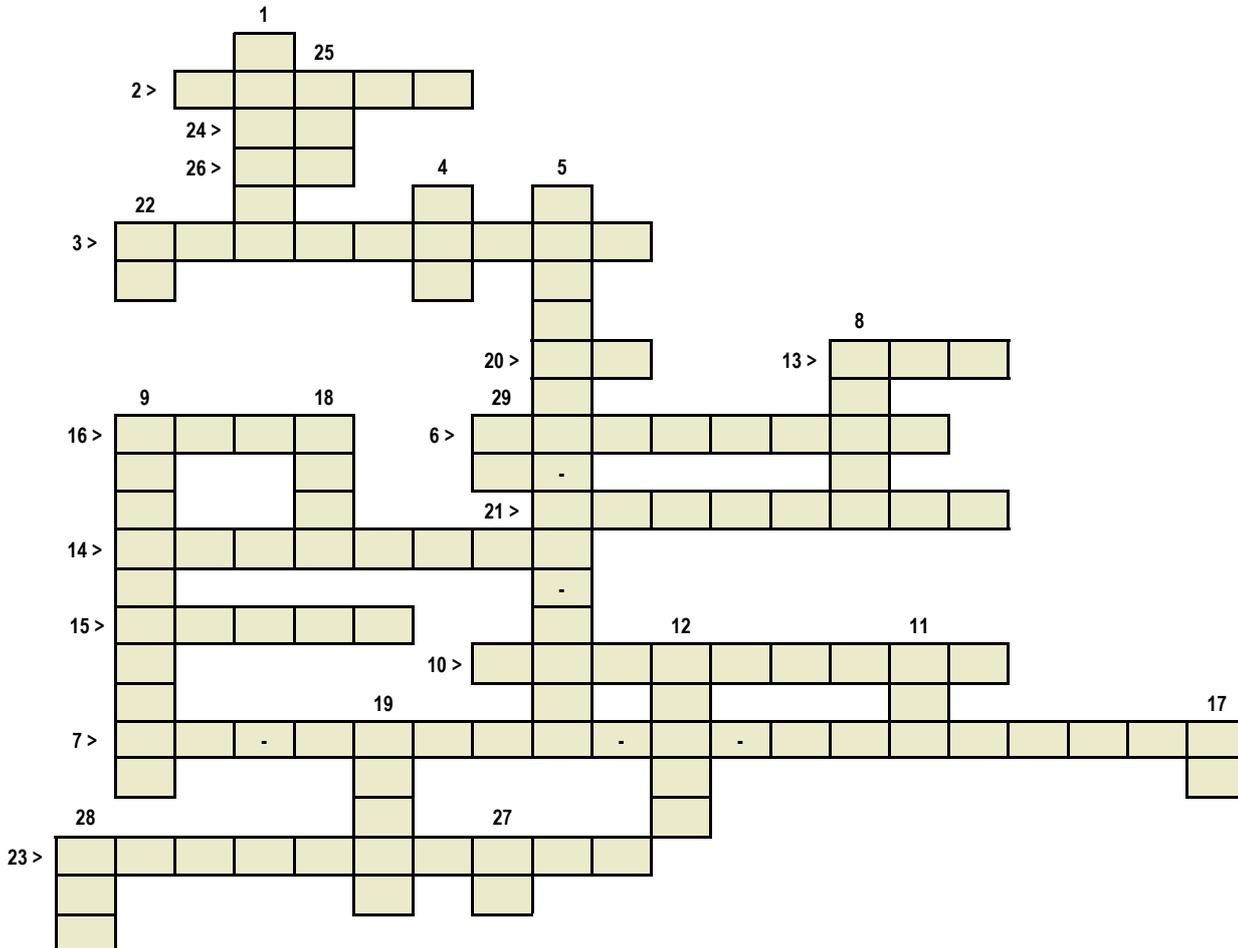
Candidature à envoyer
jusqu'au 31 octobre 2021
à l'attention de :
Monsieur le Maire
1, chemin de l'Église
33550 LESTIAC-SUR-GARONNE





“ La page détente de Sophie ! ”

La route des vins, châteaux, cépages.



1- Château viticole sur la commune de Lestiac. J'ai un chemin du même nom.

2- Extrait des pépins, de la peau de raisins et de la rafle. Je peux m'écrire avec un « n » ou deux « nn ». Ici : avec un « n » et au singulier.

3- Château qui porte le nom d'un village. Village bien connu pour son pont. A environ 4km de Lestiac.

4- Céréale originaire d'Extrême-Orient.

5- Château viticole sur la commune d'Haux (Je porte le nom de mon village)

6- Château viticole situé sur St Emilion (Grand Cru Classé)

7- Château viticole situé sur la commune de Monprimblanc. Mon nom fait référence à une eau-de-vie.

8- Château viticole prestigieux du sauternais.

9- Cépage blanc cultivé principalement en Gironde et en Dordogne. Il est majoritairement vinifié en vin doux ou liquoreux

10- Grand cépage blanc produit dans le monde entier

11- Unité de mesure électrique Ω

12- Verbe à l'infinif. Ôter ce qui est contenu dans un récipient. S'oppose à Remplir

13- Monnaie du Japon

14- Caisse commune pour recevoir des contributions

15- Elles servent à mâcher. L'Homme en a « 32 ».

16- Substance sucrée élaborée par les abeilles

17- Pronom démonstratif. Familier de Cela, Ceci

18- Adverbe pour désigner une grande distance. Le contraire de près.

19- Une couleur du vin

20- Pronom personnel (2de pers. du singulier)

21- Altérer une forme. Synonyme : Distordre

22- Note de musique (6ème de la gamme)

23- Château viticole de Lestiac dont le vignoble fait environ 1 hectare

24- Île faisant partie de l'archipel charentais

25- Venue au monde

26- Pronom personnel réfléchi du singulier. Placé avant un verbe pronominal

27- 2de note de musique de la gamme

28- Couvre-chef en toile, bien souvent publicitaire et utilisé par les pêcheurs.

29- Symbole chimique du Baryum



“ Julien Loko, un soir d'été...”

Le 3 juillet dernier, la commission culture de la municipalité organisait un concert dans le parc de la mairie.

Ce concert était programmé dans le cadre des Scènes d'Été du Conseil Départemental, la communauté de commune Convergence Garonne a soutenu cette initiative en accordant subvention et prêt de matériel.

C'est ainsi que nous avons accueilli le groupe de musique Irlandaise : Julien Loko Irish Band.

Ainsi ce sont environ plus de 400 personnes qui se sont retrouvées dans le cadre bucolique du parc de la mairie.

La restauration était confiée à « Croque Léna » et « Passione » et la buvette assurée par élus et bénévoles de la commune.

Ce n'était pas qu'un simple concert, mais un réel spectacle, grâce à cinq musiciens talentueux soutenus par un savant mélange d'ombres et de lumières, du grand art !



Que tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette réussite soient ici chaleureusement remerciés.

Benoit Dupont

“ L'Atelier ré-ouvre ses portes.”

**Samedi 20 novembre - 20h.
Concert pop-rock avec Kelly**

Une artiste à la voix atypique, l'âme du rock français! Elle vous surprendra lors de sa représentation à la guitare dans un style pop rock acoustique. Courageuse et ambitieuse, en parallèle de ses représentations artistiques, elle a décidé de mettre tout son talent dans l'écriture de ses textes et la composition de ses propres morceaux.

Elle a commencé par quelques concerts dans des cafés, bars, puis a participé à plusieurs émissions télévisées dont The Voice. Très humaine et attachée à jouer devant un public, elle a repris ses concerts en “live” dans toute la France.

**Concerts gratuits
Espace restauration et buvette
Réservations vivement conseillées
au 06 12 52 56 95
Passe sanitaire obligatoire**

**Samedi 11 décembre - 20h.
Concert de blues avec Cadijo**

Le blues est sa profession de foi, l'harmonica son second souffle. Compagnon de route de Keith B Brown (acteur principal du film de Martin Scorsese et Wim Wenders "the soul of a man") sept années durant, il a pu se nourrir des secrets du Delta Blues auprès d'un des plus illustres représentants actuels de cet idiome.

Qu'il chante en français ou en anglais, son "orgue à bouche" vous emmène des berges du Mississippi aux rues de Chicago. Ses textes, eux, vous invitent à la vadrouille, des bords de Garonne et marécages de l'Estuaire Girondin jusqu'au pays de Brassens et Django.

**> L' Atelier 12 chemin de l'Église
à Lestiac sur Garonne
ateliermariane@orange.fr
facebook.com/mariane.atelier/**



“ Randonnée : la boucle locale remise en état. ”



Le Département de la Gironde, avec le concours de la CDC Convergence Garonne, procède à un inventaire des chemins de randonnée, pour, au final, faire une sélection des plus belles boucles qui seront balisées et entretenues régulièrement à partir de 2023.

La boucle de Lestiac devrait être sélectionnée, mais en attendant il incombe à la commune d'en assurer l'entretien. Le 3 septembre dernier, six bénévoles de l'association « Les Amis de la Nature » ainsi que deux élus de la commune, se sont retrouvés pour nettoyer et rendre accessible le chemin de la Paropie (chemin qui démarre au chêne de la liberté en direction du radar).



Un bel exemple de chantier participatif. Bravo aux débroussaillers bénévoles !

Bon à savoir : Le programme des sorties des Amis de La Nature pour novembre et décembre est en préparation. Pour plus de renseignements, contacter Monique 06 75 93 10 89)

Adhésion au Club : 20 € + Licence FFRando 20 €



“ Réfection des berges du Cap Horn . ”



Les inondations de juillet 2014 ont mis à mal les berges du Cap Horn. Après pas mal de rebondissements, le chantier doit débuter le 2 novembre pour se terminer le 15 décembre . Ce sont 700 pieux de châtaignier de 5 mètres qui seront plantés côte à côte en deux rangées.

Ce chantier, porté par la CDC, devrait durer trois semaines. Une fois terminé, le revêtement de la chaussée du chemin du Cap Horn sera entièrement refait. La commune en profitera pour prolonger la réfection au chemin de Rousselin.



“ Vers une mutualisation humaine et matérielle entre communes. ”

Rions, Paillet et Lestiac sur Garonne finalisent un accord pour mutualiser leur matériel. Depuis 2020, Manu, l'employé municipal de Paillet, vient régulièrement dans notre village avec l'épareuse et le rotavator pour entretenir les bords de chemins et de routes.

En juin dernier, une mini-pelle a été louée par les communes de Paillet et Lestiac sur Garonne pour effectuer des travaux dans nos villages. En fin d'année, Rions mettra à disposition sa nacelle pour installer les décorations de Noël. En contre partie Jean Luc, notre agent communal va renforcer, à la demande, les équipes communales aidantes.





“ Loisirs Évasion Lestiac revit ! ”



Le groupe de fidèles de Loisirs évasion Lestiac (LEL), étoffé de nouveaux venus, a retrouvé son rythme régulier du jeudi après-midi à la maison des associations.

Une vingtaine d'adhérents partagent ainsi parties de tarot ou de skip-bo et pétanque.

Les concours de belote ont aussi repris chaque mois! Le premier a eu lieu vendredi 8 octobre à la salle des fêtes du village, avec 26 équipes venues des communes alentour et de la métropole de Bordeaux.

LEL n'oublie pas non plus l'une des doyennes du village, Jeannine Lanot qui avait fêté ses 100 ans, et l'ancienne présidente de l'Age d'Or, Yvonne Boueix, 103 ans, toutes deux décédées récemment.

Malgré ces absences, l'association éprouve un grand bonheur à se retrouver après cet isolement forcé et n'oublie pas les festivités. Le jeudi 16 décembre, elle réunira ses membres pour le traditionnel repas de Noël au restaurant du château Réaut à Rions.



Les prochains concours de belote (les vendredis 12 novembre et 10 décembre 2021) se dérouleront à la salle de Cardan; la salle de Lestiac-sur-Garonne étant temporairement indisponible pendant les travaux de la place du village. La salle de Cardan accueille aussi à nouveau depuis octobre l'activité gym douce de LEL, sous l'œil vigilant d'un éducateur sportif (Nicolas).

L'association a perdu ces derniers mois plusieurs de ses habituées : la "petite" mamie Doyet, Claudine Douens, le pilier de l'âge d'Or et l'amie de Langoiran Annette Chatrix - les deux championnes du scrabble.

Côté sorties, il y a quelques changements. Les dirigeants de ce club senior ne pouvant pas s'engager sur du long terme, les voyages de longue durée cèdent la place à des sorties à la journée.

Avec le jeudi 25 novembre une virée au village de Mongaillard en Lot-et-Garonne à la ferme de Lafitte - un lieu réputé pour sa gastronomie - et une visite de la chocolaterie de Nérac. Un bon moment en perspective ...

Betty Pees

Envie de rejoindre l'association ? Contacter le président Alain Lalanne au 06 31 72 35 61 ou la secrétaire Betty Pees au 06 75 05 99 31.

“ La Cale et son chantier carrelet. ”



Le chantier du carrelet, mené par l'association La Cale, a bien avancé. Après un gros travail de nettoyage, l'équipe de bénévoles et les adhérents ont inauguré la plate-forme ainsi que sa passerelle, le 8 juillet au Cap Horn. Aujourd'hui, la construction d'une cabane est en cours.

Mais comment se passe la construction d'un carrelet ?

La plate-forme et la passerelle sont sur le domaine de VNF (Voies Navigable de France) après autorisation et aujourd'hui l'association est en attente d'une immatriculation. La cabane, elle, est sur le domaine communal, et une convention a été signée entre les deux parties pour une occupation à titre

précaire pour 10 ans. Le tout est soumis à autorisation du service d'urbanisme de Podensac.

La construction des carrelets est soumise à certaines règles de la part de VNF. Ils doivent être en bois et sont considérés ainsi comme démontables.

Le 18 septembre, la pluie a contraint à annuler la fête autour du carrelet et les deux expos prévues, l'une de Bastien Campistron, photographe animalier, et l'autre sur le Cap Horn des années 1800 à aujourd'hui. Mais ce sera partie remise à l'année prochaine.

Avis donc à la centaine de personnes qui s'était inscrite pour le repas.

Benoît Dupont

“ Beau succès pour le concert dessiné. ”



Le spectacle des frères Trouillard (Guillaume au dessin, Antoine à la musique), programmé le 11 septembre dernier à l'ex-guinguette du Phare, restera un beau moment de cette rentrée.

Cet événement, proposé dans le cadre de la série de rendez-vous autour de l'image de la bibliothèque municipale, a rassemblé environ 80 personnes, et même... le mascaret, qui nous a honoré de sa présence juste avant le concert.

Les deux artistes bordelais ont su toucher le public; la sangria, concoctée par les bénévoles pour l'apéro, également.

Une bulle de culture et de détente appréciée, qui était l'avant-dernière date de cette saison, avant les lectures théâtralisées de la Compagnie Lalaloba en clôture de l'opération "Lire, élire", le 16 octobre à la salle des fêtes !

Encore merci à Marie Carrière d'avoir accueilli gracieusement ce concert dessiné dans son superbe jardin et à tous ceux et celles qui se sont investis pour cette soirée !

Sabine Andrieu



Crédit photos Rolbac



“ La bibliothèque de Lestiac a besoin de renforts ! ”

La bibliothèque municipale ne fonctionne qu'avec une équipe de bénévoles et en cette rentrée, elle recherche urgemment des personnes dynamiques et motivées pour assurer les ouvertures au public le mercredi et le jeudi de 16h30 à 19h.

Quelles que soient vos motivations, quel que soit le temps dont vous disposez, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Être bénévole, concrètement, ça veut dire ...

> Assurer des permanences et l'accueil du public,

- > Élaborer ensemble et mettre en œuvre les projets d'animation de la bibliothèque,
 - > Sélectionner les nouveautés,
 - > Accueillir les enfants en temps scolaire,
 - > Participer aux ateliers d'équipement,
- Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, merci de vous manifester auprès de la mairie ou directement à la bibliothèque.

Bibliothèque municipale
3 chemin de Charron
05 56 20 98 14
Facebook : @bibliothequedelestiac

Cécile Fabre



“ La Cabane des Loupiots a fait sa rentrée ! ”

La Cabane a retrouvé avec joie les familles adhérentes!

L'an dernier, la crise sanitaire n'a pas permis de respecter le planning d'activités, mais l'association a en partie rattrapé ce retard en juin, juillet et août avec un pique-nique, un spectacle de magie, une sortie accrobranche et une après-midi cinéma.

Au programme de cette nouvelle année: une commande de sapins de Noël, une bourse aux vêtements, une sortie cinéma, et d'autres événements à venir !

Marie Lefebvre

> Plus d'infos à venir sur leur page Facebook ([La cabane des loupiots](#) | Facebook).
L'association reste à la recherche de bénévoles, faites-vous connaître sans plus attendre cabanesdeloupiots@gmail.com

En bref

Les Oiseaux mécaniques font désormais partie des lieux référents qu'a choisis la Communauté de communes Convergence Garonne pour déployer son programme d'éducation artistique et culturelle, "Au fil de l'eau", avec les écoles du territoire. Félicitations!



Novembre

Samedi 20

Concert pop - rock à l'Atelier avec Kelly
The voice 2018
A partir de 20h.
Petite restauration et buvette
Réservations conseillées au 0612525695



Novembre

Semaine européenne de réduction des déchets

Mercredi 24. Projection enfants du film "Poupelle et la ville sans ciel" au ciné Lux de Cadillac

Judi 25. Projection (public adulte) et animations au cinéma Lux (Cadillac).

Samedi 27. Marché zéro déchet toute la journée à Podensac. Avec discussion à 15H à la médiathèque autour du livre "Funérailles écologiques" de Brigitte Lapouge-Déjean



Décembre

Samedi 11

Concert de blues à l'Atelier avec Cadijo
A partir de 20h.
Petite restauration et buvette
Réservations conseillées au 0612525695



“ 11 novembre : hommage public et sensibilisation des scolaires . ”



A l'heure où paraît ce journal, toute la population est cordialement invitée à la cérémonie du 11 novembre à 10h30 au monument aux morts de Lestiac sur Garonne. Si les conditions sanitaires en vigueur ce jour l'autorisent bien sûr.

A l'issue, le maire Daniel Bouchet et Bruno Colinet, conseiller municipal, (tous deux adhérents au comité du souvenir de Paillet, Lestiac, Villenave-de-Rions) accompagneront les délégations d'anciens combattants dans les deux autres villages pour des célébrations de l'armistice de la Guerre de 1914-1918.

En amont de cette cérémonie, notre élu et général en retraite, Bruno Colinet, est intervenu le 14 octobre auprès de la classe de CM2 de l'école, avec l'Office national des anciens combattants victimes de guerre (ONACVG). Il s'agissait de sensibiliser les élèves sur le sens des commémorations, à travers des maquettes et des livrets.

Ces valises pédagogiques ("Explique moi un monument aux morts" et "Explique moi une cérémonie officielle") ont été fournies par l'Office national des anciens combattants de Gironde.

Bruno Colinet et Sabine Andrieu



“ Le saviez-vous ? ”

L'avez-vous remarqué ? En juin le département changeait les panneaux routiers LESTIAC pour LESTIAC sur GARONNE afin de correspondre à l'appellation réelle de notre village.

Mais savez-vous que LESTIAC est devenu LESTIAC sur GARONNE bien avant, par décision du conseil municipal du 30 mars 1925 ? Et voici pourquoi :

« Le Maire [M. Debande] expose au conseil municipal qu'il a été saisi de nombreuses réclamations au sujet de la confusion qui existe dans les

correspondances [le courrier postal] à destination de Lestiac qui sont fréquemment dirigées sur Listrac (Médoc) et inversement celles de Listrac à Lestiac. Les noms de ces deux localités, même en étant bien orthographiées, présentent de prime abord une grande similitude. Il résulte donc des conséquences fâcheuses pour les affaires des particuliers et les affaires administratives. Pour remédier à cet inconvénient le conseil municipal est d'avis d'ajouter au nom de Lestiac la dénomination sur Garonne.»

Benoît Dupont



Mairie de Lestiac sur Garonne

1, chemin de l'Église
33550 Lestiac sur Garonne
Tél : 05 56 72 32 34
Fax : 05 56 72 17 52
Email : mairie-lestiac@wanadoo.fr
Site internet : lestiac.com
www.facebook.com/lestiac



Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi 15h -17h
Mercredi 9h -12h
Judi 15h -19h30



Astreinte élus

06 84 24 06 79

Pour toute urgence relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.



Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.

Comité de rédaction :
la commission communication .
Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.